

**Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs**

12e séance, 16<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Commission scolaire des Navigateurs  
Saint-Romuald**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 27 mai 2014, à 19 h 30, au centre administratif de Saint-Romuald, au 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Saint-Romuald, **sous la présidence de monsieur Léopold Castonguay.**

**Membres du conseil des commissaires présents :**

Monsieur Léopold Castonguay, président du conseil des commissaires  
Monsieur François Caron, vice-président du conseil des commissaires  
Madame Gisèle Beaulieu, commissaire  
Monsieur Michel Bédard, commissaire  
Monsieur Jean-Yves Bégin, commissaire  
Madame Pascale Bélanger, commissaire  
Monsieur Sylvain Blais, commissaire  
Monsieur Marc Brochu, commissaire  
Monsieur Michel Chabot, commissaire  
Monsieur Richard Côté, commissaire  
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent  
Monsieur François-Yves Dubé, commissaire-parent  
Madame Lise Fréchette, commissaire  
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire  
Monsieur Richard Légaré, commissaire  
Monsieur Pascal Léveillé, vice-président du comité exécutif  
Madame Sindy Ormerod, commissaire  
Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif  
Monsieur Denis Shaink, commissaire  
Monsieur Éric Tardif, commissaire  
Monsieur Marcel Vézina, commissaire  
Monsieur Denis Vien, commissaire

**Membres du conseil des commissaires à distance :**

Madame Nicole Landry, commissaire

**Membres du conseil des commissaires absents :**

Madame Claire Rochon Fréchette, commissaire  
Monsieur Guy Trottier, commissaire

**Membres du personnel administratif présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint aux Services des ressources financières et transport  
Monsieur Benoît Langlois, directeur général adjoint  
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale  
Madame Hélène Boucher, directrice des Services éducatifs – Adultes et formation professionnelle  
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des Services des communications  
Monsieur Richard Dion, directeur des Services des ressources matérielles  
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs – Jeunes  
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des technologies de l'information et des communications  
Monsieur Claude Ménard, régisseur aux Services du transport

# Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

## 1.0 PRÉLIMINAIRES

### 1.1 Recueillement

### 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires en date du 27 mai 2014 ouverte à 19 h 33.

### 1.3 Vérification de la légalité de la séance

#### 1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

#### 1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

### 1.4 Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Denis Shaink et résolu :

**DE MODIFIER** le titre du point 2.7 Nomination du nombre de représentants du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage – Modification du nombre de représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage **par** 2.7 Modification du nombre de représentants du comité consultatif des services aux élèves handicapées et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage – Représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

**D'AJOUTER** le point 2.9 Désignation d'un représentant au conseil d'administration de Lévis jeux provinciaux hiver 2015 – Olympiques Spéciaux Québec et

**D'adopter** l'ordre du jour **modifié** suivant :

## 1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 22 avril 2014 et de la séance extraordinaire du 13 mai 2014 - Décision
- 1.6 Interventions du public
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Rapport du président
- 1.10 Rapport du comité exécutif

## 2.0 Décisions

- 2.1 Modification des services éducatifs dispensés par l'École Plein-Soleil
- 2.2 Règlement interne relatif aux bassins d'alimentation des écoles primaires et secondaires (Règlement 3.3) - Amendement
- 2.3 Adoption du plan d'effectif général 2014-2015 du personnel professionnel régulier

CC-13-14-120

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

- 2.4 Adoption du plan d'effectif général 2014-2015 du personnel de soutien
- 2.5 Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale dans la région de la Chaudière-Appalaches 2014-2020
- 2.6 Calendrier scolaire « ACCÈS » 2014-2015 Centre d'éducation des adultes des Bateliers - Modification
- 2.7 Modification du nombre de représentants du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage – Représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- 2.8 Désignation de deux représentants de la Commission scolaire des Navigateurs à la Société d'aide au développement de la collectivité de Lotbinière (SADC de Lotbinière)
- 2.9 Désignation d'un représentant au conseil d'administration de Lévis jeux provinciaux hiver 2015 – Olympiques Spéciaux Québec

### 3.0 Information

- 3.1 Rapport de la directrice générale
- 3.2 Organisation scolaire 2014-2015

### 4.0 Rapport des comités

- 4.1 Comités obligatoires
  - 4.1.1 Comité de gouvernance et d'éthique
  - 4.1.2 Comité de vérification
  - 4.1.3 Comité des ressources humaines
  - 4.1.4 Comité de transport
  - 4.1.5 Comité EHDAA
  - 4.1.6 Comité de parents
- 4.2 Comités internes formés par la Commission scolaire des Navigateurs

### 5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

### 6.0 Levée de la séance

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-13-14-121

### 1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 22 avril 2014 et de la séance extraordinaire du 13 mai 2014 - Décision

**ATTENDU** l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique;

**ATTENDU** que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 22 avril 2014 et de la séance extraordinaire du 13 mai 2014 ont été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 22 mai 2014,

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jean-Yves Bégin et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 22 avril 2014 et de la séance extraordinaire du 13 mai 2014 et d'adopter ceux-ci tel qu'ils ont été rédigés.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

# Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

## 1.6 Interventions du public

Aucune intervention

## 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

### Sujet d'intervention

Récital de poésie

Madame Esther Lemieux, directrice générale de la Commission scolaire des Navigateurs, présente Mademoiselle Florence Blais-Boillard, élève de 3<sup>e</sup> secondaire à l'École secondaire Beaurivage, qui, dans le cadre du concours « Les Voix de la poésie », a été choisi parmi les 39 finalistes au Canada. Elle a représenté la commission scolaire les 8 et 9 mai 2014 à Vancouver. Ses parents ainsi que son enseignante, madame Nathalie Lebeau sont également présents.

## 1.8 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires. Monsieur Léopold Castonguay, président de la commission scolaire, fait la lecture d'une lettre du 12 mai 2014, du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, monsieur Yves Bolduc.

## 1.9 Rapport du président

Monsieur Léopold Castonguay, président de la commission scolaire, présente son rapport, tel que déposé à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information sur différents sujets.

## 1.10 Rapport du comité exécutif

Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif, informe les membres du conseil des commissaires des décisions prises lors de la séance extraordinaire du comité exécutif du 29 avril 2014 et de la séance ordinaire du 13 mai 2014.

Il y a discussion au sujet des documents relatifs au comité exécutif.

## 2.0 DÉCISIONS

### 2.1 Modification des services éducatifs dispensés par l'École Plein-Soleil

**ATTENDU** l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école*;

**ATTENDU** la projection de la clientèle pour les années 2014 à 2018 à l'École Plein-Soleil et à l'École de la Clé-du-Boisé;

**ATTENDU** la proximité de plusieurs écoles primaires et d'une école primaire, secondaire;

**ATTENDU** que le transfert des élèves assure le maintien des services pédagogiques;

**ATTENDU** que le déplacement des élèves n'engendre pas d'augmentation de coût significatif à la commission scolaire;

CC-13-14-122

DGA

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

**ATTENDU** que le transfert des élèves de 5<sup>e</sup> année fait en sorte que les services éducatifs dispensés par l'École Plein-Soleil seront du préscolaire à la 4<sup>e</sup> année dès l'année scolaire 2014-2015;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Bédard et résolu :

**DE PROCÉDER** au transfert de tous les élèves du troisième cycle de l'École Plein-Soleil vers l'École de la Clé-du-Boisé à compter de l'année scolaire 2014-2015.

**DE MODIFIER** l'acte d'établissement de l'École Plein-Soleil en conséquence.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-13-14-123

DGA

### 2.2 Règlement interne relatif aux bassins d'alimentation des écoles primaires et secondaires (Règlement 3.3) – Amendement

**ATTENDU** l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** le *Règlement interne relatif aux bassins d'alimentation des écoles primaires et secondaires*;

**ATTENDU** que l'École de la Clé-du-Boisé est en mesure d'accueillir les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année habitant dans le secteur de Saint-Étienne-de-Lauzon;

**ATTENDU** que l'établissement d'une zone mitoyenne ne modifie pas de manière significative le temps et l'organisation du transport et la distance à parcourir pour les élèves concernés;

**ATTENDU** que les élèves qui pourront éventuellement être déplacés le seront en application au *Règlement relatif à l'admission et au déplacement des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire* (Règlement 5.1);

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Bédard et résolu :

**D'AMENDER** le *Règlement interne relatif aux bassins d'alimentation des écoles primaires et secondaires*, et ce, à compter de l'année scolaire 2014-2015. Ce document est déposé pour valoir comme si récité au long aux présentes et versé aux archives sous la cote CC-13-14-123;

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-13-14-124

SRH

### 2.3 Adoption du plan d'effectif général 2014-2015 du personnel professionnel régulier

**ATTENDU** les dispositions de la convention collective régissant le personnel professionnel;

**ATTENDU** la recommandation de la directrice générale;

**ATTENDU** la recommandation du directeur des Services des ressources humaines et des communications,

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Denis Shaink et résolu :

**QUE** le plan d'effectif 2014-2015 du personnel professionnel soit, et par la présente, adopté tel qu'il apparaît au document déposé et à être versé aux archives selon les délais prévus au calendrier de conservation.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-13-14-125

SRH

**2.4 Adoption du plan d'effectif général 2014-2015 du personnel de soutien**

**ATTENDU** les dispositions de la convention collective régissant le personnel de soutien;

**ATTENDU** la recommandation de la directrice générale;

**ATTENDU** la recommandation du directeur des Services des ressources humaines et des communications,

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Richard Côté et résolu :

**QUE** le plan d'effectif 2014-2015 du personnel de soutien soit, et par la présente, adopté tel qu'il apparaît au document déposé et à être versé aux archives selon les délais prévus au calendrier de conservation.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-13-14-126

SEAFP

**2.5 Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale dans la région de la Chaudière-Appalaches 2014-2020**

**ATTENDU QUE** la *Loi sur l'économie sociale* (RLRQ, chapitre E-1.1.1) a pour objet de reconnaître la contribution particulière de l'économie sociale au développement socioéconomique du Québec dans de nombreux secteurs d'activité et sur tous les territoires du Québec;

**ATTENDU QU'**une première Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale dans la région de la Chaudière-Appalaches prenait fin le 31 mars 2014;

**ATTENDU QUE** l'évaluation de cette entente spécifique démontrait que les cibles avaient été pertinentes, que la plupart des objectifs avaient été atteints ou partiellement atteints et que de nombreuses activités avaient été réalisées, donnant lieu à des résultats concrets;

**ATTENDU QUE**, sous l'initiative de la CRÉ de Chaudière-Appalaches, 25 partenaires souhaitent signer une nouvelle Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale dans la région de la Chaudière-Appalaches;

**ATTENDU QUE** le projet d'entente spécifique comporte un volet *développement des compétences* dans lequel l'expertise des commissions scolaires et le financement du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport peuvent être mis à contribution;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Richard Légaré et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adhère à l'Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale dans la région de la Chaudière-Appalaches 2014-2020;

**D'AUTORISER** le président de la Commission scolaire des Navigateurs, monsieur Léopold Castonguay, à signer la dite entente, laquelle est déposée aux présentes et versée aux archives et tout document en lien ou découlant de celle-ci;

**D'AUTORISER** le président, monsieur Léopold Castonguay, à y apporter des amendements qui n'y sont pas substantiellement incompatibles avec la présente entente;

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

**DE DÉLÉGUER** la Table régionale des présidents et des directeurs généraux pour la désignation de la personne qui représentera les commissions scolaires au comité de gestion de l'entente spécifique.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-13-14-127

SEAFP

### 2.6 Calendrier scolaire « ACCÈS » 2014-2015 du Centre d'éducation des adultes des Bateliers - Modification

**ATTENDU** que la commission scolaire doit établir les calendriers scolaires de la formation générale des adultes (article 252, L.I.P.);

**ATTENDU** que la résolution CC-13-14-098 a été adoptée par le conseil des commissaires à la séance du 25 mars 2014;

**ATTENDU** qu'il est souhaité d'augmenter le temps de classe et de placer des journées (ou demi-journées) à l'horaire, pour les examens;

**ATTENDU** que la modification du calendrier scolaire a été recommandée par la direction du Centre de l'éducation des adultes des Bateliers;

**ATTENDU** que la modification du calendrier scolaire a fait l'objet d'une consultation du personnel enseignant du Centre d'éducation des adultes des Bateliers;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lise Fréchette et résolu :

**QUE** la modification du calendrier scolaire « ACCÈS » du Centre d'éducation des adultes des Bateliers, pour l'année scolaire 2014-2015, soit adoptée telle qu'elle est proposée.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-13-14-128

SG

### 2.7 Modification du nombre de représentants du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage – Représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 186 de la *Loi sur l'instruction publique*, il revient au conseil des commissaires de désigner le nombre de représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 185 de la *Loi sur l'instruction publique*, il revient au conseil des commissaires de désigner les représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage après consultation de ces organismes;

**ATTENDU** que lors de la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 5 mai 2014, une résolution a été adoptée afin de recommander au conseil des commissaires d'ajouter un représentant des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage lequel provient du Centre de réadaptation en déficience physique de la région de la Chaudières-Appalaches;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jérôme Demers et résolu :

**QUE** trois représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage siègent dorénavant au comité consultatif des services aux élèves

**Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs**

handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à compter de l'année scolaire 2014-2015 à savoir :

- un représentant du Centre de réadaptation en déficience physique de la région de la Chaudières-Appalaches;
- un représentant du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de la région de la Chaudières-Appalaches;
- un représentant de l'Association des personnes handicapées de Lotbinière;

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-13-14-129

**PRÉSIDENT**

**2.8 Désignation de deux représentants de la Commission scolaire des Navigateurs à la Société d'aide au développement de la collectivité de Lotbinière (SADC de Lotbinière)**

**ATTENDU** les Règlements généraux de la Société d'aide au développement de la collectivité de Lotbinière;

**ATTENDU** que la Société d'aide au développement de la collectivité de Lotbinière sollicite la Commission scolaire des Navigateurs afin de désigner deux personnes à titre de représentant des secteurs de l'éducation et de la formation de la main-d'œuvre;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**DE** désigner madame Denise Poulin, commissaire, à titre de représentante de la Commission scolaire des Navigateurs, pour le secteur de l'éducation, auprès de la Société d'aide au développement de la collectivité de Lotbinière pour un mandat d'une durée de trois ans.

**DE** désigner madame Chantale Croteau, responsable du lancement d'une entreprise au Centre de formation professionnelle Gabriel Rousseau, à titre de représentante de la Commission scolaire des Navigateurs, pour le secteur de la formation de la main-d'œuvre, auprès de la Société d'aide au développement de la collectivité de Lotbinière pour un mandat d'une durée de trois ans.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-13-14-130

**PRÉSIDENT**

**2.9 Désignation d'un représentant au conseil d'administration de Lévis jeux provinciaux hiver 2015 – Olympiques Spéciaux Québec**

**ATTENDU** la constitution d'un organisme sans but lucratif, **Lévis jeux provinciaux hiver 2015 – Olympiques Spéciaux Québec** dans le cadre de la tenue des Jeux olympiques spéciaux dans la Ville de Lévis les 6, 7 et 8 mars 2015;

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Navigateurs a déjà signifié son implication et son intérêt à la tenue des jeux olympiques spéciaux de Lévis;

**ATTENDU** que l'École Pointe-Lévy sera le centre administratif et opérationnel lors de la tenue de l'événement;

**ATTENDU** que les règlements généraux provisoires prévoient l'attribution d'un poste au conseil d'administration pour la Commission scolaire des Navigateurs;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Denise Poulin et résolu :



## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

DE désigner monsieur Sylvain Blais, commissaire, à titre de représentant de la Commission scolaire des Navigateurs, au conseil d'administration de **Lévis jeux provinciaux hiver 2015 – Olympiques Spéciaux Québec**

ADOPTÉE à l'unanimité

### 3.0 INFORMATION

#### 3.1 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente son rapport tel que déposé à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

#### 3.2 Organisation scolaire 2014-2015

Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs – Jeunes présente les documents relatifs à l'organisation scolaire 2014-2015 de la Commission scolaire des Navigateurs à l'ensemble des membres du conseil des commissaires. Elle mentionne que 13 565 élèves sont inscrits au primaire et 6 424 élèves au secondaire pour l'année 2014-2015. Il s'agit d'une augmentation au primaire de 476 élèves. Elle répond aux questions des commissaires.

### 4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

#### 4.1 Comités obligatoires

##### 4.1.1 Comité de gouvernance et d'éthique

Aucun point

##### 4.1.2 Comité de vérification

Aucun point

##### 4.1.3 Comité des ressources humaines

Aucun point

##### 4.1.4 Comité de transport

Monsieur Michel Chabot, président du comité de transport, informe les membres du conseil des commissaires des points traités lors de la réunion du 12 mai 2014, notamment d'un nouveau service permettant aux parents d'avoir accès de façon électronique aux avis de transport, la nécessité de revoir l'entente conclue avec la Société de transport de Lévis, l'organisation d'une activité récompense pour les brigadiers scolaire desservant le territoire de la Ville de Lévis et d'un projet de formation qui sera offert aux chauffeurs d'autobus relativement à l'intimidation et à la violence.

*Madame Nicole Landry quitte. Il est 21 h 34.*

##### 4.1.5 Comité EHDAA

Madame Catherine Nadeau, présidente du comité, informe les membres du conseil des commissaires des sujets traités lors de la réunion du 5 mai 2014. Elle précise que le comité souhaite participer à l'activité de la rentrée qui aura lieu au stade Honco. Une demande a été transmise aux Services des communications à cet effet.

# Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

## 4.1.6 Comité de parents

Monsieur Jérôme Demers, président du comité de parents, informe les membres du conseil des commissaires qu'une réunion a eu lieu le 12 mai 2014. Une formation portant sur le rôle du commissaire-parent a été donnée aux membres du comité.

## 4.2 Comités internes formés par la Commission scolaire des Navigateurs

### Comité de la planification stratégique

Monsieur Pascal Léveillé, président du comité, informe les membres du conseil des commissaires que madame Esther Lemieux, directrice générale de la commission scolaire, a présenté le bilan des réseaux lors de la réunion tenue le 20 mai 2014. Elle a également présenté les résultats du questionnaire transmis aux parents ayant fait le choix d'une école privée.

### Comité de promotion des élections scolaires

Monsieur Denis Shaink, commissaire, informe les membres du conseil des commissaires que deux rencontres ont eu lieu et que les comptes rendus seront transmis prochainement.

### Comité budgétaire de la Commission scolaire des Navigateurs

Monsieur François Caron, président du comité, informe les membres du conseil des commissaires que lors de la réunion du 30 avril 2014, les membres du comité ont pris connaissance des demandes formulées les écoles et les commissaires.

### Comité d'évaluation de la directrice générale

Monsieur Léopold Castonguay, président de la commission scolaire, informe les membres du conseil des commissaires que la date de tombée pour recevoir les attentes des membres du conseil des commissaires relativement à l'évaluation de madame Esther Lemieux, directrice générale était le 27 mai 2014. La prochaine rencontre aura lieu le 3 juin.

### Comité des saines habitudes de vie

Monsieur Michel Chabot, président du comité, informe les membres du conseil des commissaires des points traités lors de la réunion du 21 mai 2014, notamment le projet avec l'Université de Montréal, le questionnaire « la sécurité à l'école » SÉVI, le projet d'entente avec l'Interface ainsi que le budget 2014-2015. La prochaine rencontre aura lieu en décembre 2014.

## 5.0 QUESTIONS DIVERSES

### 5.1 Questions et messages des commissaires

Quelques membres du conseil des commissaires demandent des précisions et donnent certaines informations ou suggestions.

Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs

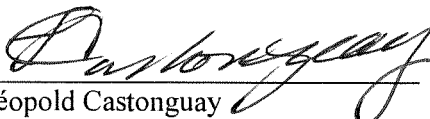
CC-13-14-131

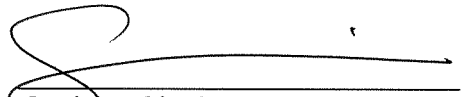
6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Tardif et résolu :

D'adopter la levée de la séance à 22 h 10.

ADOPTÉE à l'unanimité

  
Léopold Castonguay  
Président

  
Gylaine Giguère, avocate  
Secrétaire générale